



# RENCONTRES ESS

TOUTES LES **SOLUTIONS**  
**JURIDIQUES** POUR  
**L'ÉCONOMIE SOCIALE** ET  
**SOLIDAIRE**



Suivez-nous sur les réseaux :



# Entreprendre dans l'ESS, quelles spécificités?

---

## Déroulé

1. L'ESS de quoi parle-t-on ?
2. L'ESS : le cadre légal
3. L'ESS sur le territoire métropolitain
4. L'écosystème de l'appui à l'ESS

## Les intervenant.es

Chloé Durey - CRESS

Aurélien Biais - Avocat

Guillaume Leroux - Ecosolies

Marianne Caudal - CRESS

# L'ESS, une longue histoire...

---

- **14<sup>ème</sup> siècle**: premières coopératives fruitières du Jura (coopératives laitières)
  - Mais c'est la révolution industrielle du 19<sup>ème</sup>, qui marque la véritable naissance de l'Economie Sociale, en France et en Europe
- **Début 19<sup>ème</sup>**: les premières caisses de secours mutuels sont créées, par branche ou par métier. Leur objectif est « **d'engager les ouvriers à se réunir pour s'assurer mutuellement des ressources en cas de maladie, ou lorsque les infirmités de la vieillesse les mettrait dans l'impossibilité de continuer leurs travaux** ».Elles deviendront les **mutuelles de prévoyance et d'assurance**
- **1830** : à Limoges est créée la première « banque sans banquier », la « banque populaire »
- **1835** : à Lyon, la **première épicerie coopérative**, gérée par ses clients, apparaît pour permettre aux ouvriers d'accéder à des denrées de consommation à prix coûtant et sans intermédiaire

# L'ESS, une longue histoire...

---

- En **1850**, la loi sur les sociétés de secours mutuels reconnaît les mutuelles nées dans les années 1830 à Lyon..
- **A partir de 1880** dans l'Aisne, Jean-Baptiste André Godin transforme son usine en **coopérative de production appartenant aux ouvriers**, qui éliront leurs dirigeants. Les bénéficiaires permettront de financer les écoles mixtes et obligatoires, des caisses de secours, etc. → le Familistère de Guise
- **1900** : un pavillon entier de l'exposition universelle est consacré à l'Economie Sociale
- **1901** : Loi sur la liberté des **associations**
- **1945** : Ordonnance portant statut de la Mutualité
- **1947** : Loi sur la coopération
- **1980** : Création de la Charte relative à l'ESS
- **31 juillet 2014** : Loi relative à l'ESS (Loi Hamon)

# L'ESS est composée de 5 familles



# L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité



# L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité

---



**66%** des emplois du secteur des **sports et loisirs**



**64%** des emplois du secteur de **l'action sociale**



**37%** des emplois du secteur des **activités financières et d'assurance**



**36%** des emplois du secteur de **l'enseignement**



**34%** des emplois du secteur des **arts et spectacles**

**Mais aussi** : Agriculture (coopératives agricoles, produits bio...), BTP (coopératives du bâtiment, écoconstruction...), Commerce (commerce équitable, épiceries solidaires...), Éducation populaire, Environnement (énergies renouvelables, écohabitat, valorisation des déchets...), Finances solidaires, Santé (mutuelles de santé et prévoyance...), Services à la personne (personnes âgées, petite enfance...), Tourisme associatif / tourisme social...

# L'ESS en Pays de la Loire



**165 000** emplois/140 000 ETP

**14,3%** de l'emploi salarié privé

*(moyenne nationale de 12,7%)*



**15 378** établissements

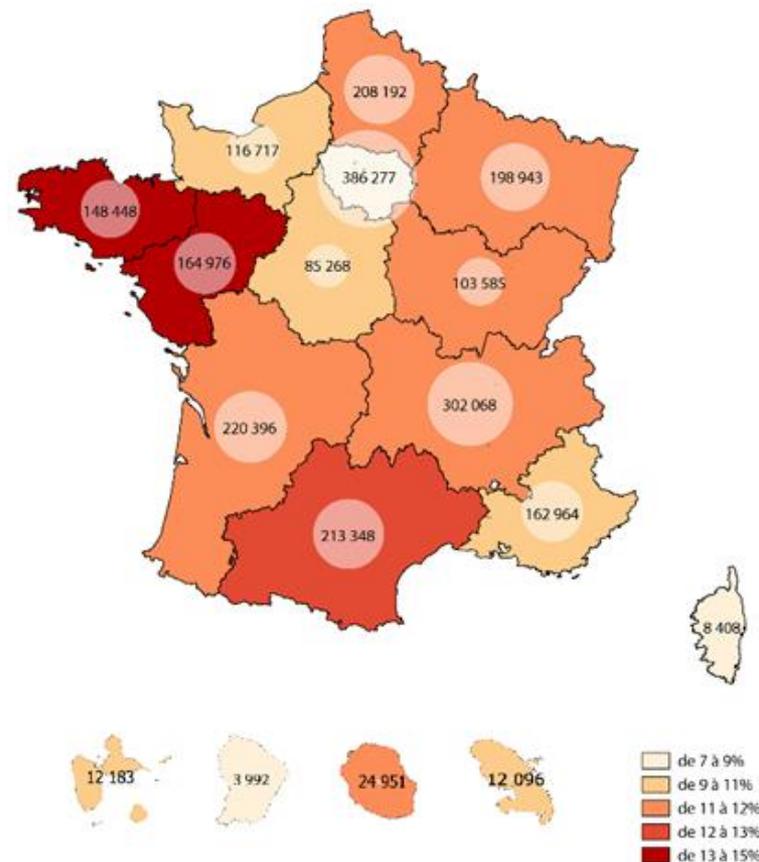
**13,2%** des établissements employeurs privés



**3,4** milliards d'euros de masse salariale brute

soit **12,1 %** de la masse salariale distribuée

**2<sup>ème</sup> région de France en poids de l'ESS dans l'emploi total**



Source : Observatoire de l'ESS-CRESS Pdl, d'après Acoss-Urssaf-MSA 2015

Barreau de NANTES

cress  
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire



# L'ESS en Loire-Atlantique / sur Nantes Métropole

---



**64 459 emplois / 56 033 ETP**

**16 % de l'emploi salarié privé**

**36 968 salarié.e.s / 32 287 ETP**

**18,3% de l'emploi salarié privé**



**5 712 établissements**

**2 870 établissements**



**1,7 milliards d'euros de masse  
salariale brute**

**1,03 milliards d'euros de masse  
salariale brute**

*Source : Observatoire de l'ESS-CRESS Pdl, d'après Acoss-Urssaf-MSA 2015*

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

---

## Loi ESS du 31 juillet 2014 (1/2)

### Définition de principe très large

- « mode d'entreprendre et de développement adapté à tous les domaines de l'activité humaine »
- « activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services »



**L'ESS concerne toutes les activités**

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

---

## Loi ESS du 31 juillet 2014 (2/2)

### Reconnaissance Acteurs historiques

- Associations
- Fondations
- Coopératives
- Mutuelles

### Introduction Sociétés Commerciales

- Objectif d'utilité sociale
- Adhésion aux principes de l'ESS



**Tous les acteurs peuvent relever de l'ESS**

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

---

## Critères pour appartenir à l'ESS (1/2)

- **Critères commun à tous les acteurs de l'ESS:**
  - But poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
  - Gouvernance « démocratique »
  - Principes de gestion :
    - Bénéfices majoritairement affectés au maintien / dvp de l'activité
    - Réserves obligatoires impartageables



**Les acteurs historiques sont de droit dans l'ESS  
= aucune démarche à réaliser**

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

---

## Critères pour appartenir à l'ESS (2/2)

- **Critères spécifiques aux sociétés commerciales de l'ESS :**
  - Recherche d'utilité sociale
  - Principes de gestion plus précis :
    - min 50% des bénéfices affectés au maintien / dvp de l'activité
    - dont 20% affectés à une réserve obligatoire (jusqu'au 1/5 du capital social)
    - interdiction de réduire le capital (sauf pertes / continuité d'activité)



**A intégrer dans les statuts  
= vérifié par le Greffe du Tribunal de Commerce**

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

## Quel statut choisir pour se lancer dans l'ESS?

### A retenir : 3 grandes catégories

	Textes	Personnes	Objet	Pour?	Frais	Complexité	Evolution possible
<b>Association</b>	Loi 1901	Min 2	Non lucratif	Porter un projet sans en être propriétaire	Faible 44 €	Simple	Vers coopérative
<b>Société commerciale</b>	Code commerce	Min 1	Lucratif	Diriger un projet	Moyen +/- 250 €	Moyen	Vers coopérative
<b>Coopérative</b>	Loi 1947	Min 2 ou 3	Mixte	Mixte	Moyen +/- 250 €	Complexe	

**Atelier dédié sur le sujet!**

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

## Agrément ESUS « entreprise solidaire d'utilité sociale » (1/2)

Pour qui?	ACTEURS HISTORIQUES ASSOCIATION FONDATION COOPERATIVE	STRUCTURES PARTICULIERES <i>Insertion, Aide sociale ,etc.</i> (L3332-17-1 II du Code du travail)	SOCIÉTÉ COMMERCIALE
Pourquoi?	Aucun avantage direct mais... ... reconnaissance supplémentaire / image (surtout pour des sociétés commerciales) ... et accès facilité à des financements / interlocuteurs spécifiques		
Par qui?	DIRECCTE		
Prérequis	Aucun	Si structure commerciale : être reconnue ESS (KBIS)	Être reconnue ESS (KBIS)

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

## Agrément ESUS « entreprise solidaire d'utilité sociale » (2/2)

Pour qui?	ACTEURS HISTORIQUES ASSOCIATION FONDATION COOPERATIVE	STRUCTURES PARTICULIÈRES (L3332-17-1 II du Code du travail)	SOCIÉTÉ COMMERCIALE
Comment?	Demande « simplifiée » d'agrément	En justifiant de son appartenance à la liste visée dans le Code du travail	Demande « complète » d'agrément
Mentions statutaires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilité sociale</li><li>- Limitation rémunérations</li></ul>	Aucune	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilité sociale</li><li>- Limitation rémunérations</li><li>- Gouvernance démocratique</li><li>- Affectation majoritaire bénéfiques au maintien / dvp activité (réserves)</li><li>- Interdiction amortissement / réduction du capital</li></ul>

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

## En bref : comment accéder à ESS / ESUS?

Conditions	ACTEURS HISTORIQUES ASSOCIATION FONDATION COOPERATIVE	STRUCTURES PARTICULIERES <i>(L3332-17-1 II du Code du travail)</i>	SOCIÉTÉ COMMERCIALE
ESS	DE DROIT ⇒ AUCUNE DEMARCHE	DE DROIT*	STATUTS A ADAPTER ⇒ GREFFE TC
ESUS	STATUTS A ADAPTER  AGREMENT SIMPLIFIE ⇒ DIRECCTE	DE DROIT*  AGREMENT SIMPLIFIE ⇒ DIRECCTE	STATUTS A ADAPTER  MENTION ESS SUR KBIS ⇒ GREFFE TC  AGREMENT COMPLET ⇒ DIRECCTE

\* Pour les structures particulières sous forme commerciales : statuts à adapter pour mention ESS auprès du Greffe

# Entreprendre dans l'ESS : le cadre juridique

---

## Projet de loi PACTE

- **Objet social de l'entreprise**
- **Les entreprises « à mission »**
- **Agrément ESUS, vers :**
  - une redéfinition de l'utilité sociale
  - des conditions d'accès simplifiées
  - une dématérialisation de la procédure d'agrément?

# Entreprendre dans l'ESS : tendances sur Nantes Métro.

---

## L'innovation sociale aujourd'hui

- Petites structures/ fort impact social
- Formes juridiques diverses
- Logique économique au service du social



# Entreprendre dans l'ESS : tendances sur Nantes Métro.

---

## ■ Les secteurs activités:

- **Circuits-courts alimentaires**
- **Réemploi - réutilisation – ressource**
- **Habitat**
- **Service aux familles**

## ■ Tiers-lieux / démonstrateurs

# Entreprendre dans l'ESS : tendances sur Nantes Métro.

---

## Logique économie de proximité

- Monnaies locales complémentaires
- Circuits-courts économiques
- Epargne de proximité
- Pôle territorial de coopération économique



# Entreprendre dans l'ESS : tendances sur Nantes Métro.

## Logique résilience sur le plan social et économique :

### ESS pionnière économie circulaire

- Envie
- le Relais...



### Economie collaborative

- SEL
- Autopartage et  
covoiturage



### Silver économie

- Maisons de santé
- Institutions sanitaires et  
sociales
- Nantes Renoue
- le Temps pour toit
- Demen'age



# Entreprendre dans l'ESS : tendances sur Nantes Métro.

---

## Contribution à des territoires innovants et plus démocratiques sur le plan politique

- Réintégrer de la démocratie dans l'entreprise
- Remettre en avant la participation : producteurs, citoyens, bénévoles, usagers, salariés, collectivités...
- Légitimité
- Essor des **coopératives** ou de formes d'organisations coopératives dont le mode de faire intègre cette démocratie



# Entreprendre dans l'ESS : l'écosystème

## L'écosystème de l'appui à l'ESS : les acteurs

*URSCOP,  
UNAT,  
France  
Active, La  
Nef...*

**Spécialistes  
de l'ESS  
ou de droit  
commun**

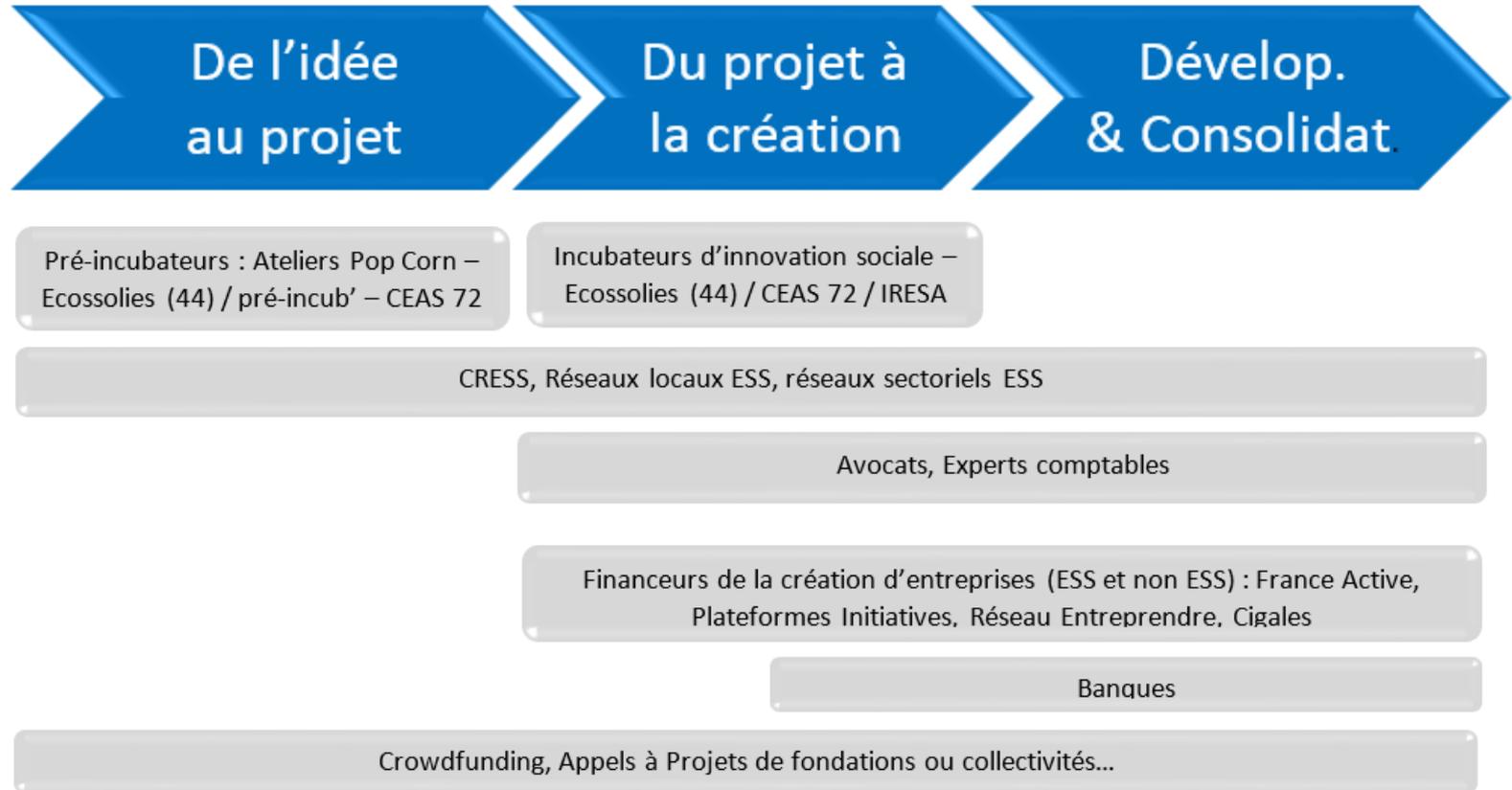
**Des experts  
thématiques,  
sectorielles,  
territoriales**

*Avocats,  
URIOPSS,  
Réseaux  
locaux  
ESS...*

**Nationaux  
Régionaux  
Locaux**

# Entreprendre dans l'ESS : l'écosystème

## L'écosystème de l'appui à l'ESS : exemples



# Entreprendre dans l'ESS : l'écosystème

---

**ESSor :**  
**le portail pour identifier les outils d'accompagnement et de  
financement pour l'ESS**



[www.essor-paysdelaloire.org](http://www.essor-paysdelaloire.org)